

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE
LA TAXE INTÉRIEURE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ
Article 266 quinquies C du code des douanes**

Je soussigné (*Nom, Prénom, Courriel*) :
agissant en qualité de représentant de la société (*Raison sociale, adresse*) :

- demande le remboursement d'un montant de (*En chiffres et en toutes lettres*) :

pour la période du au

- joins à la présente demande les pièces requises par l'article 2 de l'arrêté du 14 avril 2015

(*Cocher les cases correspondantes, selon les cas*)

<input type="checkbox"/> Un RIB original
<input type="checkbox"/> La copie de ma déclaration d'existence (NB : uniquement pour les fournisseurs et les producteurs)
<input type="checkbox"/> La copie de ma ou mes déclarations d'acquiescement (NB : uniquement pour les fournisseurs et les producteurs)
<input type="checkbox"/> Une attestation de non répercussion de la taxe (NB : uniquement pour les fournisseurs et les producteurs)
<input type="checkbox"/> Le récapitulatif/les justificatifs des quantités de produits consommées et de celles pouvant bénéficier d'une exonération, d'une exemption, ou d'un taux réduit de taxation pour la période mentionnée ci-dessus
<input type="checkbox"/> Un descriptif du procédé industriel mis en œuvre
<input type="checkbox"/> Une attestation certifiant que l'électricité a été utilisée à un usage exonéré, exempté, ou taxé à taux réduit
<input type="checkbox"/> Les factures afférentes aux livraisons d'électricité sur la période mentionnée ci-dessus, qui précisent le montant de TICFE versé auprès de mon fournisseur d'électricité, ou sur autorisation, une liste de ces factures
<input type="checkbox"/> Autre (<i>Précisez</i>) :

- certifie sincères, complets et véritables les renseignements repris dans les documents joints.

Fait à, le

Signature

Observation : dans le cadre de son pouvoir de contrôle, l'administration conserve la possibilité de remettre en cause le remboursement accordé, si les conditions permettant d'en bénéficier ne sont pas effectivement réunies

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Service chargé de l'enregistrement :	Service chargé du remboursement :
Enregistrement	Remboursement
Date de réception :	Montant :
Numéro :	Quittance (date et référence) :
Cachet :	Compte crédité :

L'administration des douanes et droits indirects vous accompagne dans une relation de confiance :

- vous avez le droit de vous tromper lorsque vous remplissez une déclaration et de la rectifier, en payant les droits et taxes dus, sans être pénalisé ;
- vous avez le droit de nous demander un contrôle afin de vérifier si vos processus sont conformes à la réglementation ;
- vous avez le droit de nous demander de prendre une position qui nous engage sur votre situation, au regard du droit fiscal.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : <http://bit.ly/relationconfiancedouane>

